Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 056-215600297-20260612-DCM61_2026-DE

Département
du **MORBIHAN**

MAIRIE DE CALAN

Arrondissement
de **LORIENT**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CALAN

L'an deux mil vingt-six le 12 juin à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de CALAN, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yann GUIGUEN, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 4 juin 2026.

Présents : Yann GUIGUEN, Bernard FIOLEAU, Jessica TRIQUET, François GABILLET, Sandrine JUHEL, Annick L'HOTELLIER, Benoit LE TOULLEC, Yann LE GUEVELLO, Erwan L'HEREEC, Jean-Noël LE DROGO, Pierre GALIC.

Absents excusés : Yolande OLIVIER, Anicée GUIDOSSE Audrey AUFFRAY-FAVRE, Claire BOUTIN.

Monsieur François GABILLET a été élu secrétaire.

N° 61-2026 : VENTE TERRAIN

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande d'un calanais, d'acheter une bande de terrain attenante à sa parcelle (D1249), située 8 rue Gazec (Lotissement Parc Kreiz).
Cette bande est entretenue actuellement par ce particulier, n'est pas aligné avec le reste du lotissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à 10 voix « pour » et 1 voix « contre », de vendre cette bande attenante à la parcelle D1249, au tarif de 50€ le m2, les frais de bornage et de notaires étant à la charge de l'acheteur.

Pour extrait certifié conforme

Le Secrétaire de séance,
François GABILLET

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Yann GUIGUEN

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En sous-préfecture le ...16 JUIN 2026
De la publication le .....16 JUIN 2026
Fait à Calan, le ...16 JUIN 2026
Le Maire,